

GROUPEMENT PROFESSIONNEL
DES PORTES, PORTAILS,
VOLETS ET STORES



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018/2019**

05

LE GROUPEMENT ACTIBAIE EN QUELQUES MOTS

13

GROUPES MÉTIERS

21

TECHNIQUE ET NORMALISATION

29

FORMATION

37

COMMUNICATION

45

DOCUMENTATIONS ET OUTILS

J'AI LE PLAISIR DE VOUS ADRESSER LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPEMENT ACTIBAIE SUR LA PÉRIODE 2018 - 2019.



Yannick Michon
*Président du
Groupement Actibaie*

Depuis le dévoilement de notre nouvelle identité en mars 2018, nous avons poursuivi nos efforts pour que notre organisation professionnelle soit toujours plus proche de vous et de vos besoins. Cela s'est traduit concrètement par la mise en place d'une application mobile qui permet de disposer d'informations utiles dans votre activité quotidienne. Plus besoin de vous lancer dans une recherche, souvent longue, de documents ou de guides, toutes les ressources de votre groupement sont classées par produits et par thèmes, et sont disponibles sur votre téléphone.

Nous avons également intensifié nos efforts dans le domaine de la formation et de la qualification professionnelle. Avec le développement de nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), toutes les branches de notre groupement disposent maintenant d'outils de formation et de diplômes permettant de valoriser à leur juste mesure le savoir-faire de nos collaborateurs. A nous maintenant de nous emparer de ces outils et d'en faire bénéficier nos équipes. A travers elles, c'est le savoir-faire de nos entreprises, et de notre profession dans son ensemble, qui en sont renforcés.

Ces actions de communication et de formation donnent une formidable visibilité à notre groupement professionnel. Elles ne doivent cependant pas occulter le travail de fond, plus obscur mais tout aussi essentiel, qui est fait sur les futures normes et réglementations de notre secteur. Que ce soit au niveau français ou européen, le Groupement Actibaie a aussi pour vocation de représenter et défendre les métiers de la baie au sein des instances qui produisent les dispositions techniques qui s'appliqueront dans les mois ou années à venir. Là aussi, les projets ne manquent pas : future réglementation RE 2020, rénovation énergétique des bâtiments, marquage CE des produits, sécurité des produits motorisés, la liste serait bien trop longue à dresser. Toutes ces thématiques définissent le contour réglementaire qui sera celui de nos entreprises dans un avenir proche. C'est aussi l'objet de notre groupement que de vous accompagner dans leur prise en compte.

A nouveau, l'année écoulée fut donc particulièrement riche. Je vous laisse prendre connaissance à travers ce rapport d'activité de l'ensemble des actions que nous avons réalisées et des combats que nous avons menés.

Bonne lecture !

LE GROUPEMENT ACTIBAIE

en chiffres

COMMUNICATION



1 SALON
MÉTIER

+400 UTILISATEURS UNIQUES DE
L'APPLICATION MOBILE



14 095 VISITEURS SUR LE
SITE INTERNET



+30K POSTS VUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



46 FLASH INFOS
ENVOYÉS

TECHNIQUE

4 GROUPES
MÉTIERS



2 ANIMATIONS
EN RÉGION



2 GUIDES
PUBLIÉS



12 NOUVELLES FICHES
TECHNIQUES DISPONIBLES

FORMATION



44 DIPLÔMÉS
DE CQP



5 MODULES DE
FORMATION

3 CQP

1 SERIOUS
GAME



A photograph of three people in an office environment. On the left, a woman with long blonde hair is smiling and looking towards the center. In the middle, a man with dark hair and a beard is looking down at a laptop screen. On the right, a woman with long brown hair is leaning over the man, also looking at the screen. The background shows office windows with blinds. A large blue diagonal graphic element is overlaid on the right side of the image, containing the title and table of contents.

LE GROUPEMENT ACTIBAIE EN QUELQUES MOTS

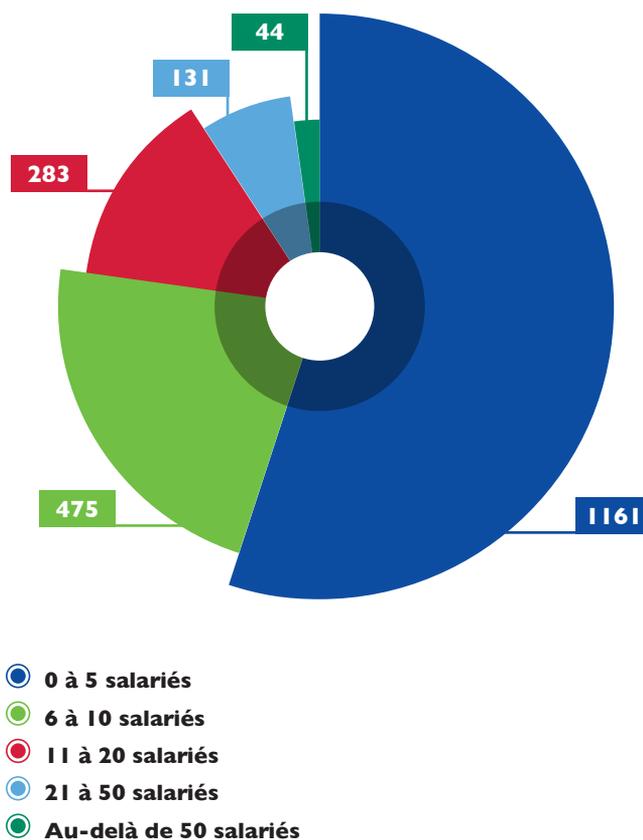
En bref	06
Organisation et fonctionnement	06
Les missions	08
Le réseau	09
Le Pôle Fenêtre FFB	10
Le Groupe Métallerie	10
Le réseau FFB	11
Les Syndicats européens	11
L'équipe	12

EN BREF

LE GROUPEMENT ACTIBAIE, C'EST

- **2 250 adhérents** :
2 100 installateurs et
150 fabricants – répartis sur l'ensemble du territoire français, et représentant :
30 000 collaborateurs,
2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
- Le marché global de la fermeture et de la protection solaire se chiffre à **3,4 milliards d'euros** de chiffre d'affaires. Le syndicat représente donc **80% des produits industriels** mis sur le marché dans le secteur.
- Le groupement a enregistré **8 nouvelles adhésions** en 2018.

NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES INSTALLATRICES PAR EFFECTIF



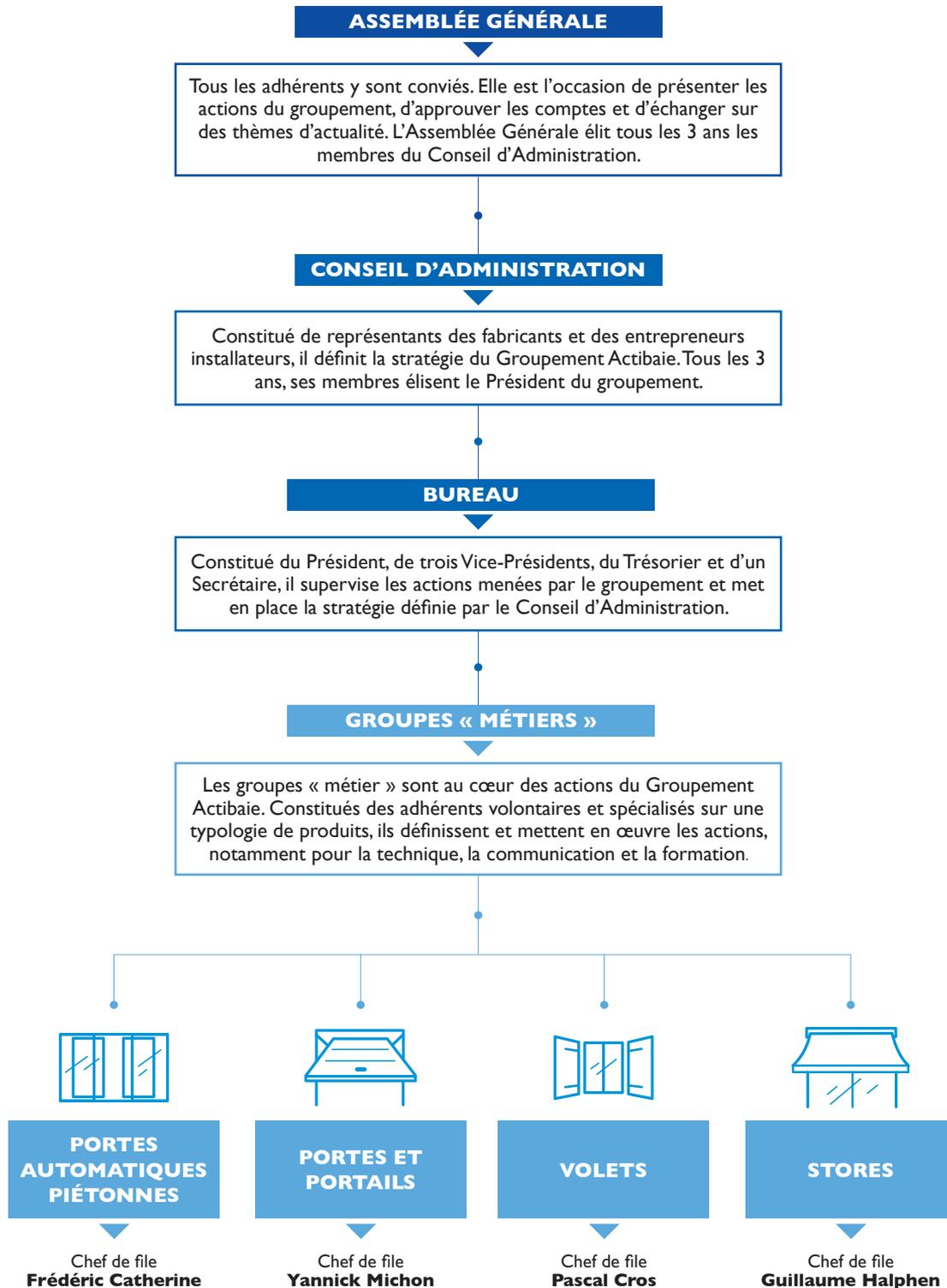
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

La stratégie et la politique du groupement sont mises en place par son Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale et composé de :

- 12 représentants de la section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »,
- 6 représentants de la section « Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »,
- 6 représentants de la section « Entrepreneurs – installateurs de fermetures et de protections solaires ».

Pour ce faire, il s'appuie sur un Bureau composé de 7 administrateurs et qui a en charge de mettre en place la stratégie du Groupement et de superviser ses actions.

Sur le plan opérationnel, le Groupement Actibaie s'appuie sur des groupes « métier » spécifiques à une typologie de produits et constitués d'adhérents volontaires.



LES MISSIONS

Le Groupement Actibaie a pour vocation de soutenir les professionnels dans l'exercice et la valorisation de leurs métiers. Le groupement s'est donné 4 missions pour être au plus près de leurs attentes et de leurs besoins au quotidien.

1. REPRÉSENTATIVITÉ

Le Groupement Actibaie promeut, auprès des différentes institutions et organisations professionnelles, toutes dispositions favorables au développement et à la stimulation de l'activité économique de ses adhérents.

2. EXPERTISE MÉTIER

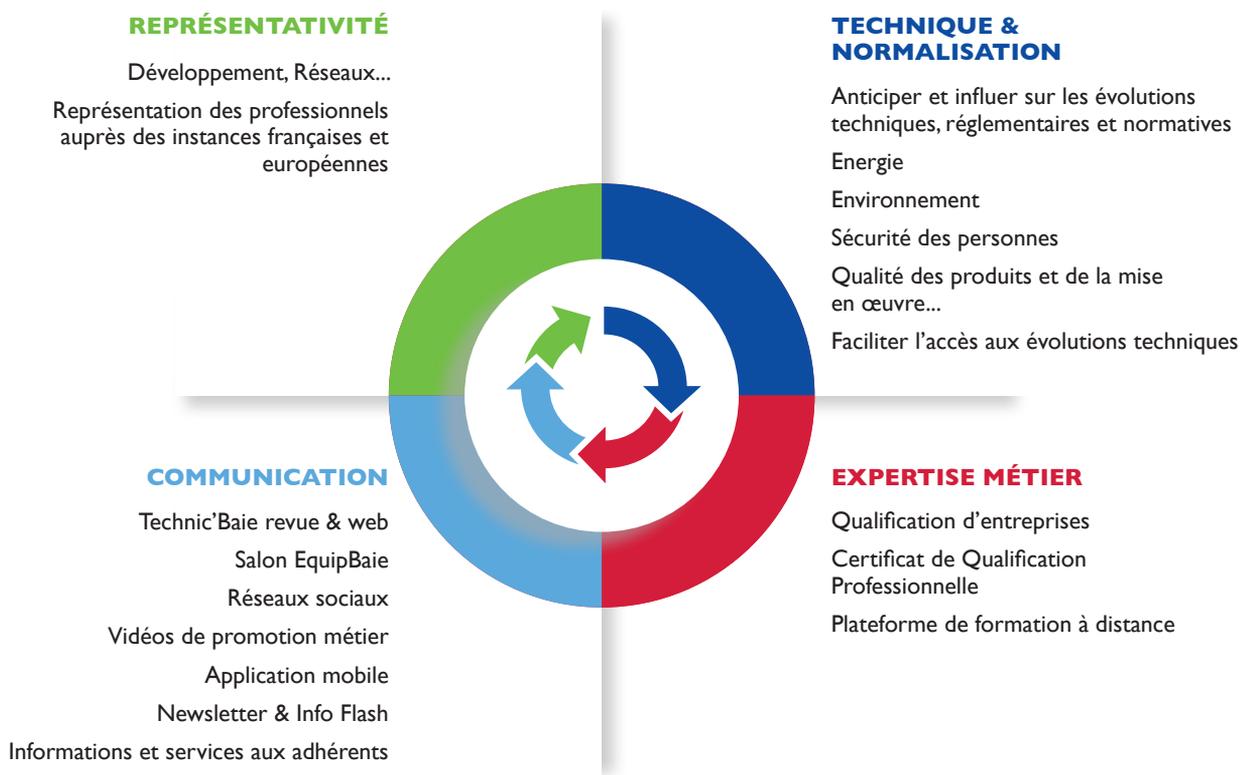
Le groupement met à la disposition de ses adhérents un ensemble d'outils et de contenus (fiches techniques, guides professionnels, application mobile, conseil en formation, etc.) conçus pour leur permettre d'actualiser et d'optimiser en permanence leurs compétences.

3. TECHNIQUE ET NORMALISATION

Pour permettre aux professionnels de faire face aux complexités techniques, réglementaires et normatives, le Groupement Actibaie assure une veille régulière de leurs évolutions et vise même à les anticiper.

4. COMMUNICATION

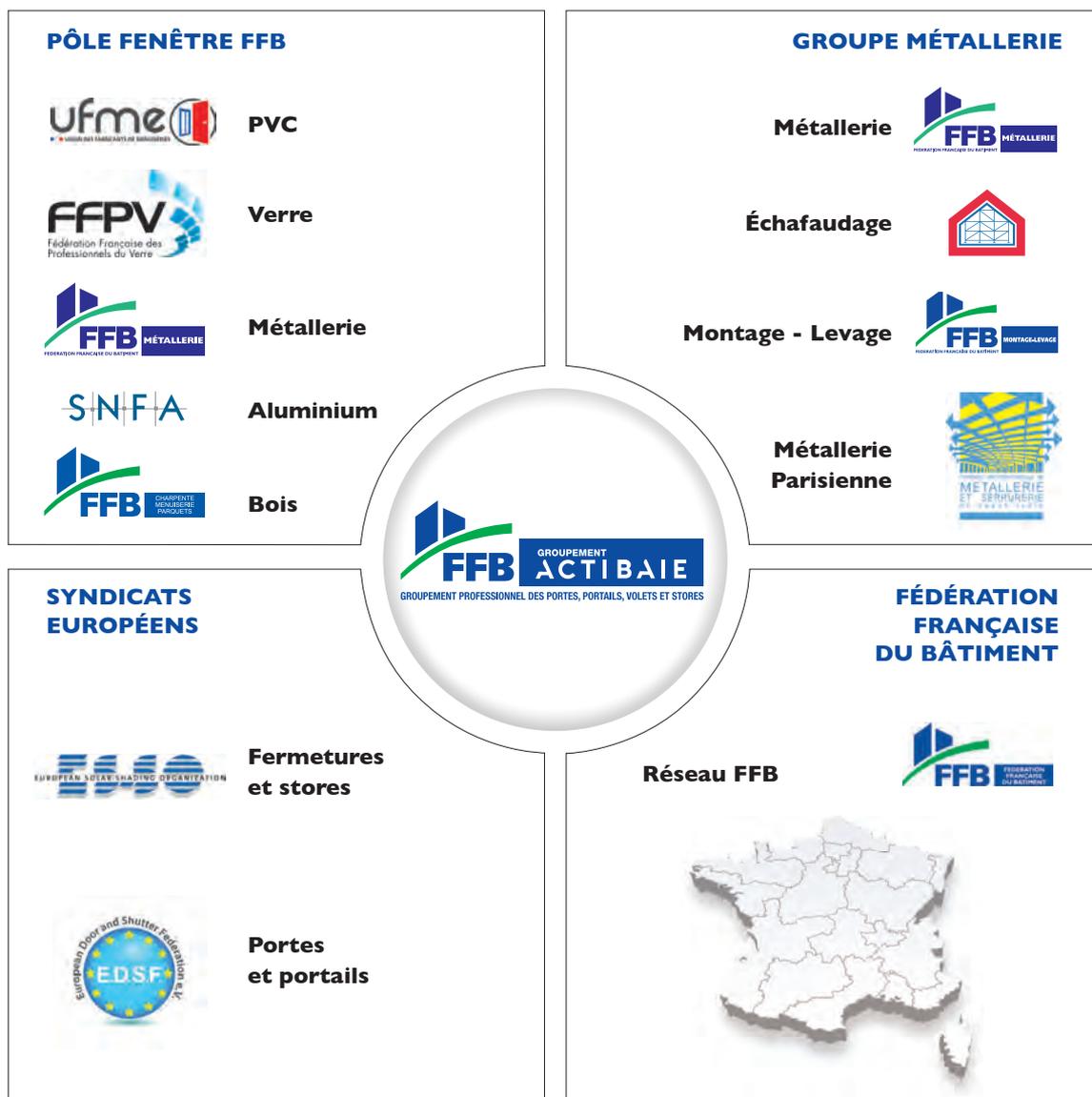
Le Groupement Actibaie est une vitrine des savoir-faire de l'ensemble des acteurs des métiers des portes, portails, volets et stores. Chaque adhérent bénéficie d'outils spécifiques et de la caution du groupement pour valoriser son professionnalisme auprès de ses actuels et futurs clients.



LE RÉSEAU

Au-delà du rattachement à la Fédération Française du Bâtiment, élément central de son action, le Groupement Actibaie est au cœur d'un réseau français et européen lui permettant de bénéficier des apports d'autres syndicats et fédérations, partageant les mêmes valeurs et préoccupations.

Pôle Fenêtre, Groupe Métallerie, Syndicats Européens, etc., c'est par le partage et l'action commune que le groupement a développé son champ de compétence et étendu son influence.



LE PÔLE FENÊTRE FFB

Le Groupement Actibaie a été l'un des membres fondateurs du Pôle Fenêtre FFB en 2008. Ce pôle regroupe désormais 6 organisations professionnelles membres de la FFB représentatives des activités fenêtres, façades vitrées, vérandas, vitrages, fermetures et stores :

- L'Union des Métalliers,
- L'Union des Métiers du Bois (FFB UMB),
- Le Groupement Actibaie, groupement professionnel des portes, portails, volets et stores.
- Le SNFA, l'organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries en aluminium (SNFA),
- La Fédération Française des Professionnels du Verre (FFPV),
- L'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME).

Ces organisations se réunissent régulièrement pour partager les informations les concernant et mettre à profit leurs complémentarités à travers la mise en place



© Dickson

d'actions communes. Fort de ses 8 000 entreprises, la voix du Pôle Fenêtre FFB est ainsi plus forte que chacune des entités qui le compose prise individuellement. C'est un atout indéniable pour la réussite des nombreuses actions menées, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics.

LE GROUPE MÉTALLERIE

Le Groupement Actibaie est également partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 5 organismes qui le constitue (Groupement Actibaie, Union des Métalliers, Union du Montage-Levage, Syndicat de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Étalement, La Chambre

professionnelle de Métallerie et Serrurerie du Grand Paris). Cette mutualisation permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention.

➔ Les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent ainsi pour la plupart d'entre eux en temps partagé sur les 5 entités du groupe. La part attribuée au Groupement Actibaie représente environ 3 ETP.



© Lakal



© Groupe Maine

LE RÉSEAU FFB

Le Groupement Actibaie est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers des portes, portails, volets et stores. Le groupement a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération. Il s'agit principalement des domaines liés à la technique, la formation et la promotion du métier.

Grâce à son affiliation à la FFB, le groupement bénéficie en outre des services de la FFB sur les domaines pour lesquels le Groupement Actibaie ne dispose pas d'expertise en direct. **Pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, le Groupement Actibaie peut ainsi bénéficier du soutien des experts de la Fédération.**

Par ailleurs, depuis 2010, les entreprises d'installation adhérentes de la FFB en départements et régions sont directement intégrées au Groupement Actibaie. A ce jour, cela représente près de 2 100 entreprises qui peuvent bénéficier de l'expertise du groupement et des services qu'il propose.



LES SYNDICATS EUROPEENS

Le groupement est depuis plus de 20 ans un acteur majeur en Europe. En ayant dès le début pris l'animation du groupe de travail du CEN (Comité Européen de Normalisation) en charge de la rédaction des normes européennes, le Groupement Actibaie s'est ainsi projeté sur la scène internationale dès les années 1990.

Cette action technique a été complétée en 2004 par la création, avec d'autres syndicats nationaux, du syndicat européen de la fermeture et du store (ES-SO – European Solar Shading Organisation).

ES-SO est depuis devenue une organisation majeure sur l'enveloppe vitrée du bâtiment en Europe. Le Groupement Actibaie y joue un rôle clé puisqu'il anime depuis 2010 sa Commission Technique.

Enfin, le Groupement Actibaie adhère également à l'EDSF (European Doors and Shutters Federation) pour la composante « portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels ».



L'ÉQUIPE DU GROUPEMENT ACTIBAIE

➔ Les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 5 entités du groupe. La part attribuée au Groupement Actibaie représente environ 3 ETP.



Hervé LAMY

Délégué Général
T.: 01 40 55 13 02
M.: 06 32 05 06 77
lamyh@
groupemetallerie.fr

DIRECTION



Hélène FÈVRES

Adjointe
au Délégué Général
T.: 01 40 55 13 08
M.: 06 81 73 57 99
fevresh@
groupemetallerie.fr

**STATUTAIRE
FORMATION**



Stéphanie MARTIN

Responsable administratif
et financier
T.: 01 40 55 13 03
M.: 07 89 28 37 68
martins@
groupemetallerie.fr

**ADMINISTRATIF
FINANCIER**



Julie VERRECCHIA

Responsable Technique
T.: 01 40 55 13 84
M.: 06 30 92 42 33
verrecchij@
groupemetallerie.fr

TECHNIQUE



Ketleen LOUIS-JEAN

Chargée de
communication
T.: 01 40 55 13 10
M.: 06 81 73 41 47
louisjeank@
groupemetallerie.fr

COMMUNICATION



**Anne-Gaëlle
HÉNAFF**

Chargée de développement
T.: 01 40 55 13 05
M.: 07 85 28 13 18
henaffag@
groupemetallerie.fr

**PROMOTION
DES MÉTIERS**



Céline BULOT

Assistante de Direction
T.: 01 40 55 13 09
bulotc@
groupemetallerie.fr



Lucile SANDOZ

Assistante polyvalente
T.: 01 40 55 13 00
secretariat@
groupemetallerie.fr



GROUPES MÉTIERS

Volets 14

Stores 15

**Actions communes
Volets et Stores 16**

Portes & Portails 18

Portes automatiques piétonnes 19

**Actions communes Portes & Portails
et Portes automatiques piétonnes 20**



GRUPE MÉTIER « VOLETS »



LA PAROLE AU CHEF DE FILE Pascal Cros, entreprise PROFALUX



« J'ai été nommé nouveau chef de file pour le groupe métier « Volets » le 29 novembre 2018 à la suite de Geoffroy Toulemonde, entreprise FLIP. Cette année le

groupe a travaillé sur 3 axes :

- L'enrichissement de l'application mobile – issue du plan de communication du Groupement Actibaie – en définissant des contenus relatifs aux règles de sécurité sur chantier, de la prise de cotes et de la pose.
- La revalorisation des bénéfices thermiques des volets suite à l'arrêt de leur prise en compte dans le CITE.
- La valorisation du métier de technicien poseur de volets en se lançant dans l'aventure du CQP. Le groupe se veut agile et réactif au service des besoins de ses membres présents ou représentés. En 2019, le groupe métier « Volets » a décidé d'inviter l'AFNOR pour lui exposer les problématiques des fabricants quant au processus d'audit pour l'obtention ou le maintien de la marque NF. Certaines thématiques seront suivies spécifiquement telles que l'évolution du BIM pour nos métiers. »

LES BÉNÉFICES DU VOLET

Depuis l'exclusion des volets isolants du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), le groupe communication s'attèle à mieux valoriser les atouts incontestés de ces produits. Il en a fait le cœur de son plan d'action communication qui sera développé en 2019 en créant du contenu sur le sujet qui fera émerger les messages forts à relayer par les adhérents.

LA FIXATION DES VOLETS EN ITE EN QUESTION

L'isolation thermique par l'extérieur est très utilisée en construction neuve comme en rénovation. Comment bien fixer les volets à la façade sans détériorer ses performances ? C'est une question régulièrement soulevée sur le terrain et à laquelle le groupe métier « Volets » a décidé de s'atteler. Un nouveau groupe de travail s'ouvre cette année et a pour objectif de fournir des solutions concrètes aux adhérents sur ce sujet.



2 919
VUES

ACTIBAIE @Actibaie · 30 mai 2018
POUR APPRECIER LA QUALITE DES VOLETS. SUIVEZ LE GUIDE !

actibaie.org/nos-metiers/vo... #Portes #portail #Volets #Stores #baies #Industrie #CQP #Actibaie #technicBaie #Equipbaie #Artisans #BTP #DICT #Apprentissage #Fenêtres #Chantiers #FFB #Métiers #Travaux



© CZRSA



GRUPE MÉTIER « STORES »

UN PLAN DE COMMUNICATION OPÉRATIONNEL

Le groupe métier « Stores » a été le premier à s'atteler à la problématique de communication sur ses produits. À l'origine du changement d'identité du Groupement Actibaie, il a travaillé à définir ses propres objectifs de communication, à identifier ses cibles et ses messages clés.

DES RÉFÉRENTIELS POUR L'ÉVALUATION DES PRODUITS

Les stores extérieurs et les stores vénitiens extérieurs (BSO) sont des produits éprouvés. Malgré une fabrication et un montage dans les règles de l'art, des désaccords apparaissent parfois entre clients et vendeurs / installateurs lors de l'interprétation de certains phénomènes qui peuvent être considérés comme un défaut ou non.

Le groupe « stores » a traduit et s'est approprié deux référentiels issus d'un travail en Allemagne :

- Référentiel pour l'évaluation des propriétés techniques des stores extérieurs,
- Référentiel d'évaluation des stores vénitiens extérieurs (BSO).

Ces référentiels ont pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des stores et d'en expliquer les limites aux consommateurs. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité de ceux-ci. Il contribue également à éviter les litiges et les différends.

Il s'adresse donc à la fois au vendeur, à l'installateur, à l'expert ainsi qu'au consommateur final.



© Stortipro



LA PAROLE AU CHEF DE FILE

Guillaume Halphen, entreprise ROUSSEL STORES



« Mise en œuvre ! Nous avons poursuivi cette année le déploiement de notre stratégie établie voici deux ans, en mettant à disposition des adhérents du contenu à forte valeur ajoutée.

À titre d'exemple : une traduction du guide ES-SO, notre homologue Européen, sur la protection solaire pour des bâtiments durables et à basse consommation. Ce livret est une véritable bible technique qui permet de reconsidérer les stores à la lumière de la valeur ajoutée qu'ils apportent aux bâtiments et à leurs occupants.

Forts de contenus de qualité, nous avons également démarré un chantier « formation » conjointement avec le groupe métier « volets », qui se traduira en 2019 par la mise en place d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) « installateur de stores et volets ». Le diplôme valorisera les compétences d'un corps de métier pour lequel il n'existe pas de formation initiale. Il défend leurs intérêts mais plus généralement, ceux de toute la filière et par voie de conséquence, ceux des clients finaux.

En effet, tout ne s'apprend pas sur un « tuto ». Si la pertinence des stores n'a jamais été aussi flagrante, le bâtiment ce sont des femmes et des hommes avant tout. Il nous faut miser sur ce capital humain. »



867 VUES

Actibaie
258 abonnés
1 mois

Actibaie a reçu le GT Technique Stores. Parmi les sujets abordés nous retrouvons la mise à jour du site internet Textinerergie et la relecture de guides techniques sur les #stores extérieurs et BSO. #Batiment #BTP #Juridique #Normes





ACTIONS COMMUNES DES GROUPES MÉTIERS « VOLETS » ET « STORES »

UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL « FORMATION »

Les groupes métiers « Stores » et « Volets » ont lancé un groupe de travail pour raviver le Certificat de Qualification Professionnel (CQP) « Installateur stores et volets ».

Créé en 2004, il n'avait eu qu'un succès limité à l'époque et avait été supprimé. Toutefois, aujourd'hui, les besoins de recrutement et la nécessité de développer les compétences des collaborateurs des entreprises redorent l'intérêt d'une qualification métier.

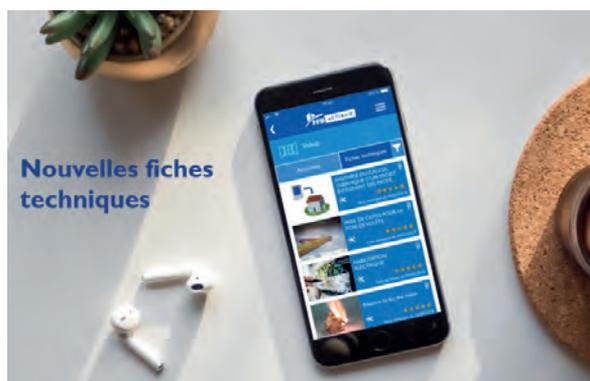
Ainsi, le GT s'est réuni à plusieurs reprises pour rédiger le dossier d'opportunité à présenter en Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE). Ce dossier présente l'intérêt de la profession pour une telle qualification ainsi que les compétences qui seront évaluées lors de l'épreuve. Ce CQP ayant été accepté en mars 2019, le GT s'attèle désormais à la création de l'examen qui se déroulera en 3 phases sur une demi-journée : un questionnaire, une étude de cas, et un entretien avec le jury.

L'objectif est de lancer les premières sessions de ce CQP dès octobre 2019.



ENRICHISSEMENT DU CONTENU DE L'APPLICATION MOBILE ACTIBAIE

En 2018, l'application mobile Actibaie a été ouverte à tous les groupes métiers. Cette application vise les installateurs et fabricants adhérents du Groupement Actibaie. Développée à l'origine par les groupes « Portes & Portails » et « Portes Automatiques Piétonnes », elle manquait cruellement de contenu pour les groupes métiers « Volets » et « Stores ». Ainsi, un des gros chantiers de cette année a été de compléter cette application avec des informations sur la prise de cotes pour la pose des produits, l'habilitation électrique des techniciens poseurs, des notions sur les calculs thermiques des volets et stores et la réaction au feu des produits.



➔ POUR PLUS D'INFORMATION sur l'application mobile, rendez-vous page 40

NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE « LA PROTECTION SOLAIRE POUR DES BÂTIMENTS DURABLES ET À BASSE CONSOMMATION »

Comment les volets et stores réduisent les consommations d'énergie nécessaire aux bâtiments et améliorent le confort thermique et visuel des utilisateurs ?

ES-SO, le syndicat européen des volets et stores, a publié en février 2018 une nouvelle édition du guide *La protection solaire pour des bâtiments durables et à basse consommation*. Le Groupement Actibaie l'a traduit pour ses adhérents.

Ce guide traite de la protection solaire (y compris les volets) et de son influence sur l'équilibre énergétique et

le confort naturel d'un bâtiment. Au-delà d'aborder les caractéristiques thermiques et visuelles des volets et stores, cette nouvelle édition détaille les caractéristiques solaires, les contrôles de l'éblouissement, les propriétés d'assombrissement et livre les conclusions d'une étude sur la qualité de la lumière du jour.

Ce guide met en évidence le fait que les volets et stores sont de vraies solutions pour élever notre technologie au niveau supérieur.



III. LES CARACTÉRISTIQUES THERMIQUES (LES VALEURS U ET K)

Le valeur U (indiquée par U_g) représente la caractéristique thermique à travers une paroi. Plus une paroi est isolée, plus sa valeur U est basse. Pour une paroi simple, le coefficient U est égal au coefficient U_g du cadre (U_g) et de la liaison entre le vitrage et le cadre (U_l). Lors de vitrage et de cadre (U_g) et de la liaison entre le vitrage et le cadre (U_l).

La valeur K est affectée conformément à la norme européenne EN ISO 5827-1, pour la formule suivante :

$$K = \frac{U_g + U_l}{1 + U_g \cdot U_l}$$

Plus la valeur de coefficient U est basse, plus la valeur d'isolation de la paroi est élevée. Le coefficient U est affecté de 0,10 W/m²K.

Une protection solaire est considérée efficace si elle est capable de réduire la puissance thermique additionnelle déduite par 50 W/m² et K. La valeur de K est affectée conformément à la norme européenne EN 12127 et affecté conformément à la perméabilité à l'air et la résistance thermique du bâtiment (par U_g).

Conformément à l'EN 12127, la perméabilité à l'air d'une fenêtre ou d'un store est déterminée en combinant les échanges par le cadre (par U_g et U_l) :

$$U_{g,l} = \frac{U_g + U_l}{1 + U_g \cdot U_l}$$

IV. LES CARACTÉRISTIQUES SOLAIRES (LES VALEURS g, s, t, et v)

Pour les stores (blinds) et stores, l'EN 12127 permet également de définir les caractéristiques qui permettent de mesurer dans le tableau pour obtenir le coefficient d'assombrissement d'une paroi. Le tableau de perméabilité à l'air est affecté par le format suivant :

$$P = U_g \cdot U_l$$

La valeur U_g est affectée conformément à la Figure 10 et est la valeur de la surface totale des ouvertures et la surface totale du bâtiment.

Les tableaux suivants regroupent les différentes formules données dans l'EN 12127 pour le calcul de la valeur g, s, t, et v.

Tableau 1 - Coefficient d'assombrissement

Store fixe (perméabilité à l'air U _g > 0,10 W/m²K)	g = 0,05 W/m²K
Store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	g = 0,05 W/m²K + 0,10
Store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	s = 0,05 W/m²K + 0,10
Store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	t = 0,05 W/m²K + 0,10
Store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	v = 0,05 W/m²K + 0,10

Tableau 2 - Coefficient d'assombrissement

Store ou store fixe (perméabilité à l'air U _g > 0,10 W/m²K)	g = 0,05 W/m²K
Store ou store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	g = 0,05 W/m²K + 0,10
Store ou store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	s = 0,05 W/m²K + 0,10
Store ou store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	t = 0,05 W/m²K + 0,10
Store ou store fixe (perméabilité à l'air U _g < 0,10 W/m²K)	v = 0,05 W/m²K + 0,10

Le format de la valeur de perméabilité à l'air d'une fenêtre ou d'un store est affecté de 0,10 W/m²K.

Cette formule est tirée de la norme EN ISO 5827-1. Pour une fenêtre donnée, elle peut être utilisée pour évaluer l'impact de la valeur de perméabilité à l'air d'une fenêtre sur la valeur de la perméabilité à l'air d'une paroi. Le tableau ci-dessous résume les résultats de calcul pour trois valeurs de la perméabilité à l'air d'une fenêtre, les valeurs de g, s, t, et v.

- 0,05 W/m²K (valeur minimale) pour une fenêtre standard.
- 0,10 W/m²K (valeur maximale) pour une fenêtre standard.
- 0,20 W/m²K (valeur maximale) pour une fenêtre standard.

VI. QUALITÉ DE LA LUMIÈRE DU JOUR

VI.1. Généralités

La conception architecturale des bâtiments, des façades et des intérieurs doit être conçue pour assurer un bon confort visuel et thermique. Pour cela, il est important de prendre en compte la qualité de la lumière du jour. La lumière du jour est la lumière naturelle qui provient du soleil et qui est utilisée pour éclairer les bâtiments. Elle est caractérisée par sa direction, sa couleur et sa quantité. La lumière du jour est essentielle pour le bien-être des occupants et pour la qualité de l'environnement bâti. Elle est également importante pour la santé et le bien-être des occupants. La lumière du jour est une ressource précieuse et doit être utilisée de manière responsable. Elle est essentielle pour la qualité de l'environnement bâti et pour le bien-être des occupants. La lumière du jour est une ressource précieuse et doit être utilisée de manière responsable. Elle est essentielle pour la qualité de l'environnement bâti et pour le bien-être des occupants.

Un bon design architectural doit prendre en compte la qualité de la lumière du jour. La lumière du jour est essentielle pour le bien-être des occupants et pour la qualité de l'environnement bâti. Elle est également importante pour la santé et le bien-être des occupants. La lumière du jour est une ressource précieuse et doit être utilisée de manière responsable. Elle est essentielle pour la qualité de l'environnement bâti et pour le bien-être des occupants.

VI.2. La lumière du jour est plus importante que la lumière

La lumière du jour est la lumière naturelle qui provient du soleil et qui est utilisée pour éclairer les bâtiments. Elle est caractérisée par sa direction, sa couleur et sa quantité. La lumière du jour est essentielle pour le bien-être des occupants et pour la qualité de l'environnement bâti. Elle est également importante pour la santé et le bien-être des occupants. La lumière du jour est une ressource précieuse et doit être utilisée de manière responsable. Elle est essentielle pour la qualité de l'environnement bâti et pour le bien-être des occupants.

La lumière du jour est la lumière naturelle qui provient du soleil et qui est utilisée pour éclairer les bâtiments. Elle est caractérisée par sa direction, sa couleur et sa quantité. La lumière du jour est essentielle pour le bien-être des occupants et pour la qualité de l'environnement bâti. Elle est également importante pour la santé et le bien-être des occupants. La lumière du jour est une ressource précieuse et doit être utilisée de manière responsable. Elle est essentielle pour la qualité de l'environnement bâti et pour le bien-être des occupants.

Paramètre	Valeur
U _g	0,10 W/m²K
U _l	0,10 W/m²K
U _{g,l}	0,05 W/m²K
g	0,05 W/m²K
s	0,05 W/m²K + 0,10
t	0,05 W/m²K + 0,10
v	0,05 W/m²K + 0,10



GRUPE MÉTIER « PORTES & PORTAILS »



**LA PAROLE
AU CHEF DE FILE**
Yannick Michon,
entreprise ASSA ABLOY



« Depuis le début de ses travaux, le groupe métier « Portes & Portails » a pour fil rouge « l'Homme ». L'Homme dans son métier, avec la publication de supports techniques

tels que le guide maintenance et les fiches de gammes d'entretien associées, l'Homme dans la reconnaissance de ses compétences, à travers un CQP installateur, et l'Homme connecté à son époque, avec la création d'une application mobile. Cette année, le groupe métier « Portes & Portails » a poursuivi ses engagements en finalisant les fiches motorisation des portes et portails, en élargissant l'offre de qualification avec le nouveau groupe de travail sur le CQP mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes et en travaillant sur les messages clés qui seront portés par les groupes de travail communication en 2019. L'émulation du début reste prégnante grâce à des acteurs de qualité, engagés pour leur métier. »

MOTORISATION DES PORTES ET PORTAILS

Lorsqu'un client veut faire évoluer sa porte ou son portail manuel pour le rendre automatique, l'installateur, en ajoutant une motorisation, doit faire face à de nombreuses contraintes techniques et documentaires. Pour l'aider dans cette tâche, le groupe « Portes et Portails » a rédigé des fiches techniques concernant six types d'ouvrants :

- Portails battants,
- Portails coulissants,
- Portes basculantes débordantes,
- Portes basculantes non débordantes,
- Grilles ou rideaux à enroulement
- Portes sectionnelles.

Ces fiches permettent d'évaluer si la porte ou le portail déjà posés sont « motorisables », de réaliser avec méthode une check-list de l'existant, d'effectuer l'analyse de risque pour installer les dispositifs de sécurité adéquats et de fournir la documentation exigée dans ce cas.

GT ABÉCÉDAIRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Ce groupe de travail a défini un certain nombre de termes qui viennent compléter l'abécédaire de l'application mobile. Les sujets suivants sont désormais détaillés sous forme de fiches dans l'appli :

- Accessibilité parc de stationnement et places de parking,
- Accessibilité PMR,
- BIM,
- Composant d'amélioration,
- Conception d'un portail barreaudé,
- Déclaration de conformité,
- Dossier technique machine,
- Livret d'entretien,
- Marquage au sol.





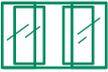
2 399
VUES

ACTIBAIE @Actibaie · 24 juil. 2018
 PRIORITE A LA SECURITE
actibaie.org/nos-metiers/po...

#PORTES #PORTAILS #TECHNIQUE #SECURITE
 #Volets #Stores #baies #Industrie #CQP #Actibaie #technicbaie #Equipbaie
 #Artisans #BTP #DICT #Apprentissage #Fenêtres #Chantiers #FFB #Métiers
 #Travaux

Traduire le Tweet





GRUPE MÉTIER « PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »

MARQUAGE CE DES PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Très attendu depuis la publication de la norme « produit » harmonisée, le marquage CE des portes automatiques piétonnes n'est toujours pas applicable. Le marquage CE est obligatoire pour la plupart des produits de construction destinés à être vendus sur le marché intérieur européen. Pour que ce marquage soit effectif en pratique, la norme européenne de référence doit être citée au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). Depuis octobre 2013, les portes automatiques piétonnes ont leur norme « produit » harmonisée au Règlement Produit de Construction (RPC), la norme EN 16361. Or, à ce jour, cette norme n'est toujours pas citée au JOUE. Le marquage CE selon le RPC n'est donc toujours pas d'actualité. L'application de la norme quant à elle peut se faire de manière volontaire. Par ailleurs, ces produits étant motorisés, un marquage CE est nécessaire pour répondre à la Directive Machine.

FICHE D'AMÉLIORATION DES PRODUITS

Depuis 2012, les portes automatiques piétonnes sont couvertes par une norme sécurité. Toutefois, cette norme n'est pas rétroactive. Ainsi, les produits posés avant cette norme peuvent présenter des risques lors de leur utilisation. Il en va de la responsabilité du mainteneur d'exercer son devoir de conseil et donc, pour ces portes vétustes installées avant 2012, d'être en capacité de proposer des améliorations du produit. Un groupe de travail a créé une fiche technique afin de lister les nouvelles technologies et améliorations possibles pour d'anciennes portes. Un document syndical permettant de conseiller les clients sur une évolution de leurs produits a été créé.



LA PAROLE AU CHEF DE FILE Frédéric Catherine, entreprise DORMAKABA



« Encore une année passée avec des actions abouties et des projets en perspective !

La porte automatique a vu arriver trois nouveaux acteurs autour de la table. Le

groupe représente dorénavant plus de 90% de la corporation des portes automatiques piétonnes. Parmi les missions accomplies, celles-ci me semblent les plus emblématiques :

- Diverses fiches d'informations sur les portes automatiques piétonnes (le marquage CE des portes automatiques piétonnes, fiche de renforcement de la sécurité des blocs-portes motorisés existants pour piétons, ...),
- Le travail commun avec le groupe métier « Portes & Portails » sur la création d'un CQP maintenance et des réunions sur la communication,
- La création d'une statistique commune sur le taux d'accident de travail de la corporation des portes automatiques piétonnes. Ceci n'est qu'une liste non exhaustive du travail réalisé. Je salue principalement toutes les expertes et tous les experts dans tous les domaines, qui s'impliquent sans jamais faillir et qui font que le Groupement Actibaie est aujourd'hui ce qu'il est, avec des convergences et de l'émulation des activités portes, portails, stores, volets, et portes automatiques piétonnes. »



Fiche d'information marquage CE des portes automatiques piétonnes.



Fiche de renforcement de la sécurité des blocs-portes motorisés existants pour piétons.

RENCONTRE AVEC LA COPREC

Les groupes métiers « Portes & Portails » et « Portes Automatiques Piétonnes » ont pris l'habitude de rencontrer les contrôleurs techniques afin d'échanger sur des problématiques de terrain communes. Suite à l'une de ces rencontres, et sur les conseils des contrôleurs présents, le groupe « Portes Automatiques Piétonnes » a rencontré la COPREC afin d'évoquer les sujets suivants :

- L'application de l'article CO48 et sa contradiction avec la norme européenne EN 16005,
- Les demandes de marquage CE des portes automatiques piétonnes selon le Règlement Produit de Construction,

- Des demandes abusives d'attestation de conformité par porte,
- L'accessibilité des portes tournantes.

L'objectif de cet échange est de trouver des consensus quant à l'interprétation de certains textes normatifs et réglementaires afin d'assainir les échanges quotidiens entre les acteurs sur les chantiers.



ACTIONS COMMUNES DES GROUPES MÉTIERS « PORTES & PORTAILS » ET « PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »

CERTIFICATION MAINTENEUR, LA NOUVELLE ATTENTE FORMATION

Forts du CQP installateur, les groupes métiers « Portes & Portails » et « Portes Automatiques Piétonnes » ont travaillé sur une certification professionnelle des mainteneurs. C'est une population encore plus vaste qui va être touchée par ce nouveau CQP. Sur le même modèle que le premier, le groupe de travail a détaillé les compétences et le niveau attendu.

Ce CQP mainteneur a été validé en Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE). La création des supports

d'examen est en cours avec pour objectif un examen blanc en juin 2019 et une première session dès septembre prochain.

En parallèle de ces travaux, de nombreux échanges avec l'UIMM (Union des Industries et métiers de la Métallurgie) vont permettre sous peu de faire évoluer le CQP en CQPI afin d'ouvrir la possibilité de reconnaissance de ce certificat aux entreprises régies par la convention collective de la métallurgie.

MIEUX COMMUNIQUER POUR VALORISER UN CONTENU RICHE

Un groupe de travail commun a défini les objectifs prioritaires de la communication des portes, portails, et portes automatiques piétonnes. Les messages clés commencent à émerger de ces groupes et la stratégie est axée sur le « communiquer mieux ». Le contenu existe

et les outils de communication sont en place. Il reste à déclencher la viralité auprès des adhérents. **Qui mieux que les adhérents eux-mêmes pour relayer l'information ?** C'est l'idée qui sera développée en 2019 grâce au réseau d'ambassadeurs communication.

NF DTU

Documents Techniques Uni

TECHNIQUE ET NORMALISATION

GT BIM (Building Information Modeling) 22

Des FDES actualisées 22

Travaux de normalisation 23

GT BIM (BUILDING INFORMATION MODELING)

Ce groupe de travail a eu pour objectif de préparer la création du dictionnaire des propriétés et modèles d'objets génériques piloté par l'AFNOR pour le Plan de Transition Numérique du Bâtiment (PTNB). Porté par les pouvoirs



publics jusqu'à la fin 2018, le projet « PO BIM » consistait en l'organisation et l'accompagnement des acteurs pour le recensement. Il consistait également à faire des propositions de propriétés de modèles d'objets génériques BIM (Building Information Modeling) décrivant l'ensemble des procédés de construction.

Ces modèles d'objets génériques ont vocation à être utilisés par les acteurs pour générer des objets BIM qu'ils implémenteront dans leur maquette numérique de projet et enrichiront au fur et à mesure de l'avancement d'un projet de construction.

→ Ce groupe de travail BIM a donc permis de contribuer à l'élaboration des 3139 propriétés recensées et 301 modèles d'objets génériques BIM publiés. Il continuera à se réunir au gré des sollicitations nationales, notamment dans le cadre du Plan BIM 2022, mais aussi en fonction des attentes des adhérents sur ce sujet.

DES FDES ACTUALISÉES

Les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) ont une validité de 5 ans. Les FDES collectives du Groupement Actibaie publiées en 2012 arrivant au terme de leur validité, un projet de révision sur deux ans a été lancé afin d'aider les fabricants à répondre à leurs obligations environnementales.

Dans un proche avenir, la prise en compte des données environnementales des produits de construction va constituer un élément de prescription et un critère d'évaluation pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2017, les déclarations environnementales portant sur les produits de construction, de décoration et sur les équipements, doivent avoir fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante. De plus, la future réglementation environnementale RE 2020 (qui succèdera à la RT 2012 pour les constructions

neuves) va adopter un nouveau critère basé sur le bilan carbone. Celui-ci sera calculé grâce aux FDES des produits de construction intégrés dans le bâtiment.

Il est donc essentiel de disposer de fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES), conformes aux dispositions de la norme NF EN 15804, pour répondre aux nouveaux marchés.

Ces travaux se sont achevés début 2019 et ce sont 19 nouvelles fiches vérifiées qui ont été publiées sur le site internet du Groupement Actibaie, mais aussi sur la base INIES et sur la base de données réglementaire. L'ensemble des adhérents a été sollicité pour remettre à jour ces fiches. Une contribution qui a permis de confirmer les cadres de validité et les nouvelles données pour les 5 ans à venir.

TRAVAUX DE NORMALISATION

Le Groupement Actibaie anime et/ou participe à de nombreuses Commissions de Normalisation française et européenne. Cette participation permet de recueillir des informations « à la source » et d'influer directement sur les textes qui seront par la suite applicables aux adhérents du syndicat et à toute la profession.

Fermetures et stores

(Commission P25A et Commission miroir CEN/TC33/WG3)

Normes en projet

Le groupe de travail européen travaille à la révision de la norme EN 13125 « Résistance thermique additionnelle ».

Cette norme définit le calcul de la résistance thermique additionnelle ΔR des volets et stores. Cette méthode de calcul qui présente l'avantage d'être simple d'utilisation n'est cependant pas assez précise pour un certain nombre de produits. La comparaison entre des mesures et des calculs montre en effet des écarts très importants.

L'objectif de cette révision est donc d'intégrer une méthode de calcul plus précise pour l'intégralité des produits.

Normes en attente de vote formel

Les projets de révision des normes prEN 14500 « Confort thermique et lumineux - Méthodes d'essai et de calcul » et prEN 14501 « Confort thermique et lumineux - Caractérisation des performances et classification » ont fait l'objet d'une enquête publique à l'été 2018.

Les principales évolutions de ces projets sont d'une part la modification des classifications des produits pour le contrôle de l'éblouissement et les propriétés d'obscurcissement et d'autre part l'amélioration des méthodes de mesures des matériaux constitutifs des produits, et particulièrement des toiles. Sur ce dernier point, un long travail de fiabilisation des outils de mesures, notamment les spectrophotomètres, a été effectué en collaboration avec plusieurs laboratoires. L'objectif était de valider la calibration et les configurations pour éviter de trop grands écarts de mesure entre laboratoires, ce qui pouvait être le cas avant cette révision.



LA PAROLE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION P25A Jean-Paul Clement, entreprise YANDYNOT



« La Commission P25A rédige les normes françaises NF DTU 34.4 de mise en œuvre des stores et fermetures et est la commission miroir du groupe européen en charge des normes de conception des produits.

La Commission P25A s'est réunie 4 fois en 2018, puis 2 fois depuis le début de la nouvelle année. Elle s'est prononcée sur les normes NF EN 14500 et NF EN 14501 de performances énergétiques des tabliers de stores et volets. Elle a aussi répondu à la demande de la Commission Européenne relative aux critères qui devront figurer dans le futur marquage CE des produits : réaction au feu, tenue à la pluie, coefficients énergétiques, etc. Enfin, elle a proposé au groupe de travail européen de prendre en compte la motorisation solaire et des motorisations spécifiques comme celles des stores bannes et volets battants lors de la prochaine révision de la norme NF EN 14202. »

in



950
VUES

ACTIBAIE @Actibaie · 23 janv.
La Commission de normalisation P25A sur les fermetures et stores s'est réunie aujourd'hui. Cette commission fut l'occasion de travailler sur la révision du NF DTU 34.4. Merci à tous les participants ! #Technique #Norme #Store #Energie



Julie Verrecchia, Héliène Baroux Fevres, Yannick Michon et 6 autres



**LA PAROLE
AU PRÉSIDENT DE
LA COMMISSION P25B**
Laurent Fevre,
entreprise ESTPM



« Notre commission a une longue histoire dans la normalisation des portes et portails et depuis toujours est très impliquée dans les travaux européens. Nos travaux ont même servi à

l'élaboration des premiers textes européens de 2005.

La tâche est difficile car les produits concernés s'étendent du petit portail du particulier à la grosse porte de plusieurs tonnes d'un hangar d'avion en passant par la porte de collectif d'habitation s'ouvrant 300 fois par jour.

Lorsqu'on ajoute à ce panel :

- Des règles qui varient si on est fabricant ou fabricant / installateur ou installateur qui peut être amené à modifier le produit in situ,
- L'obligation de l'équipement à assurer la sécurité des personnes et des biens,
- La législation touchant le monde de la construction, du travail, des portes coupe-feu, du respect de l'environnement et tout cela en fonction des us et coutumes des différents pays, on obtient un corpus normatif imposant et complexe !

Afin de mieux s'y retrouver, la commission européenne a décidé une révision en profondeur pour le clarifier. Et c'est bien connu, en voulant simplifier, on en profite pour y rajouter de nouvelles caractéristiques à certifier ou en doublant les normes chapeau.

La prochaine étape est donc importante et notre commission de normalisation P25B a besoin d'experts pour peser dans les décisions à venir et influencer notre destin.

Je remercie ceux qui nous représentent déjà, tant en commission française qu'en commission européenne et encourage ceux qui hésitent encore car le calendrier s'annonce chargé et le travail ardu. »

Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels

(Commission P25B et Commission miroir CEN/TC33/WG5)

Normes en projet

Retoquée par l'Angleterre qui s'oppose à l'harmonisation vis-à-vis de la Directive Machine, la norme EN 12453 « sécurité des produits motorisés » après avoir fait l'objet d'une refonte globale est de nouveau sur le banc des révisions. Les discussions européennes sont tumultueuses et l'issue semble compromise. L'harmonisation à la Directive Machine est-elle réellement nécessaire à la promesse de sécurité des portes et portails ?

Le projet de norme prEN 12978 sur les « dispositifs de sécurité pour portes motorisées » est passé au vote formel en 2017. Alors qu'elle devait être publiée courant 2018, cette norme n'a pas reçu d'avis favorable du consultant en charge de l'harmonisation avec la Directive Machine. Cette norme devra être fusionnée avec les normes EN 12604 « aspects mécaniques » et EN 12453 « sécurité des produits motorisés ».

La version révisée de la norme EN 12635 sur les informations d'utilisation des portes et portails aurait dû être publiée courant 2019. Or la demande d'harmonisation avec la Directive Machine n'a pas été approuvée par le consultant. La commission européenne a donc décidé de refondre cette norme pour l'intégrer aux normes EN 12604 « aspects mécaniques » et EN 12453 « sécurité des produits motorisés ».



Portes automatiques piétonnes
(Commission P25C et Commission miroir CEN/TC33/WG9)

Normes en projet

Un projet de révision de la norme produit prEN 16361 « Portes motorisées pour piétons - Norme de produit, caractéristiques de performance - Blocs-portes pour piétons, autres que de type battant, initialement conçus pour une installation avec un système de motorisation sans caractéristiques » a été validé fin 2018 afin notamment d'inclure les caractéristiques de résistance au feu et aux fumées.

Suite à l'examen systématique, qui a lieu tous les 5 ans, les états membres ont décidé de réviser la norme de sécurité prEN 16005 « Blocs-portes motorisés pour piétons - Sécurité d'utilisation - Exigences et méthodes d'essai ». Cette révision devrait permettre notamment de supprimer la phrase source de nombreuses interprétations : « lorsqu'une large proportion des utilisateurs sont des personnes âgées, handicapées, ou de jeunes enfants tout contact entre bloc-porte et l'utilisateur est inacceptable ».

Deux nouveaux projets de normes étaient à l'enquête publique au début de l'année 2019 :

- prEN 17372 « Entraînement motorisé des portes battantes pour piétons avec fermeture automatique – Exigences et méthodes d'essai »
- prEN 17352 « Équipement automatique de contrôle d'accès – Sécurité d'utilisation – Exigences et méthodes d'essai »



© Dormakaba



**LA PAROLE
AU PRÉSIDENT DE
LA COMMISSION P25C**
Frédéric Catherine,
entreprise DORMAKABA



« Cette année il a été (re)confirmé que la P25C est la commission qui a pouvoir de statuer pour les portes automatiques piétonnes en cas de problèmes

d'interprétation ou de conflit avec les normes NF EN 16005 et NF EN 16361. Un groupe de travail a été créé afin de pouvoir statuer en réunion ou visio-conférence.

Deux projets de normes produit européennes sont en cours de création au WG9 (un pour les équipements motorisés de contrôle d'accès pour piétons et un pour les portes automatiques battantes).

La commission P25C s'étoffe et c'est un grand plaisir d'intégrer de nouveaux experts dans notre groupe de travail européen WG9 ainsi qu'en Commission P25C.

Je tiens à remercier tous les experts qui s'impliquent et qui font que cette commission est proactive, liant un mélange de cultures et de connaissances diverses et variées, tant dans les valeurs techniques, normatives/réglementaires que dans la connaissance des besoins du marché et des utilisateurs.

Ceci permet de prendre les bonnes décisions et de réaliser des documents adaptés à la réalité du quotidien tout en préparant l'avenir. »

→ Groupe d'interprétation

Un groupe d'interprétation européen a été créé pour répondre notamment aux sollicitations sur la norme EN 16005. Son équivalent français a été créé au sein de la Commission P25C afin de répondre aux questions des utilisateurs de cette norme.

2018-2019

Chronique des actions



Assemblée Générale Actibaie



Lancement de l'application Mobile



Nouvelle version du Guide d'appréciation sur la qualité des Volets

SEPTEMBRE

- 06/09 Conseil d'Administration Groupement Actibaie
- 10/09 Plénière Pôle Fenêtre FFB
- 10/09 Comité organisation EquipBaie
- 11/09 Comité organisation EquipBaie
- 11/09 Normalisation française « portes & portails »
- 20/09 et 21/09 Normalisation européenne « stores & volets »
- 12/10 Plénière « Stores »
- 18/10 GT Formation « portes & portails »
- 23/10 Groupe PO BIM
- 24/10 Normalisation européenne « portes & portails »
- 25/10 Commission DEEE professionnels
- 30/10 GT Formation Pôle Fenêtre FFB

JUIN

- 05/06 Comité organisation EquipBaie
- 12/06 Comité organisation EquipBaie
- 15/06 Congrès annuel FFB
- 12/06 Normalisation française « portes & portails »
- 19/06 Normalisation européenne « portes & portails »
- 26/06/18 Normalisation européenne « stores et volets »

OCTOBRE

- 03/10 Groupe Performance Energétique FFB
- 09/10 Comité organisation EquipBaie
- 09/10 Plénière « Volets »
- 09/10 Normalisation française « stores & volets »
- 10/10 Réunion des présidents Pôle Fenêtre FFB
- 10/10 Commission Technique FFB
- 10/10 Bureau Groupement Actibaie

JUILLET

- 10/07 Normalisation française « stores & volets »
- 17/07 Commission Technique ES-SO

AVRIL

- 10/04 Comité organisation EquipBaie
- 11/04 Conférence de presse EquipBaie
- 12/04 Normalisation européenne « stores et volets »
- 17/04 Normalisation française « portes & portails »
- 17/04 Commission Européenne marquage CE
- 19/04 Commission Technique ES-SO
- 20/04 Assemblée Générale ES-SO
- 27/04 Plénière « Stores »

MAI

- 04/05 Comité organisation EquipBaie
- 14/05 Normalisation européenne « stores et volets »
- 16/05 Plénière « Volets »
- 16/05 GT Communication « Volets »
- 17/05 GT BIM
- 22/05 Plénière Pôle Fenêtre FFB
- 23/05 GT Formation Pôle Fenêtre FFB

2018

MARS

- 18/03 Assemblée Générale Groupement Actibaie
- 23/03 Comité organisation EquipBaie
- 28/03 Plénière « Portes automatiques piétonnes »
- 29/03 Examen CQP « installateur portes, portails et portes automatiques piétonnes »



Conseil administration



Conseil administration

A photograph of a person's hand pointing at a document on a desk. The document features various charts and graphs, including a bar chart and a pie chart. A pen is resting on the document. In the background, there is a laptop and a notebook. The scene is set in a bright, modern office environment with large windows.

FORMATION

GT Formation 30

**CQP – Qu'est-ce qu'un Certificat
de Qualification Professionnelle ? 31**

Jury de CQP 31

Formations e-learning 32

GT FORMATION

Les objectifs du Groupement Actibaie en termes de formation sont :

- Motiver et impliquer les salariés de la profession en reconnaissant et en élargissant leur champ de compétences de façon à leur permettre de progresser dans leur carrière,
- Faciliter la gestion des compétences et les démarches de certification pour l'entreprise et pour la branche professionnelle,
- Valoriser la profession auprès des jeunes entrants, en proposant un dispositif de formation aboutissant à un titre reconnu dans la branche.

CQP « INSTALLATEUR PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »

Le GT avait choisi de débiter les travaux par la création d'un CQP « Installateur portes, portails et portes automatiques piétonnes » qui a été accepté par les CPNE (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi) conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics le 16 février 2016. A ce jour, 10 sessions ont été organisées, avec 54 candidats inscrits et 44 collaborateurs diplômés, soit un taux de réussite de 81 %.

NOUVEAUX CQP

En 2019, le GT Formation a développé deux nouveaux CQP :

■ **CQP « Mainteneur portes, portails et portes automatiques piétonnes »**

Ce CQP a été accepté par les CPNE le 21 mars 2019. Les premiers examens sont programmés dès septembre 2019.

■ **CQP « Installateur stores et volets »**

Ce CQP a été accepté par les CPNE le 21 mars 2019. Les premiers examens sont programmés dès octobre 2019.



Remise des diplômes du CQP "Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes" à l'IRUP.

➔ Retrouvez le calendrier sur le site internet Actibaie :
www.actibaie.org/vous-former#CQP
Pour vous inscrire, contacter Hélène FEVRES
(fevresh@groupemetallerie.fr)

CQP – QU'EST-CE QU'UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ?

Créés et délivrés au sein d'une branche professionnelle par une instance paritaire, la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE), les Certificats de Qualification Professionnelle permettent aux salariés d'acquérir une qualification opérationnelle reconnue. Les CQP sont reconnus par la convention collective ou l'accord de branche auquel ils se rattachent et n'ont pas de durée de validité.

Ils permettent :

- De reconnaître des savoir-faire correspondant aux métiers des entreprises et aux évolutions de ces métiers,
- De certifier les compétences acquises par la formation ou l'expérience (VAE),
- De développer les compétences par des formations professionnelles adaptées pour les métiers spécifiques.

Les CQP s'adressent à tous les collaborateurs en poste ou en recherche d'emploi qui peuvent justifier des prérequis demandés pour l'examen.

JURY DE CQP

LES MEMBRES DU JURY

Il s'agit :

- De professionnels (industriels, artisans ...) représentant d'employeurs et d'employés, qui pratiquent l'activité à valider.
- De permanents du Groupement Actibaie en charge de l'organisation logistique d'une session de CQP

LES MISSIONS DU JURY

Les professionnels

Le jury professionnel paritaire arrête une décision, évalue les connaissances, compétences et comportements professionnels des candidats.

Il vérifie que les compétences figurant dans le référentiel d'emploi, arrêté par les CPNE, sont maîtrisées par le candidat. Il décide de l'attribution du CQP au candidat et établit le procès-verbal.



LA PAROLE À UN MEMBRE DU JURY

Pierre Beaudi,
entreprise GEZE



« En tant que responsable formation chez GEZE France, je fais partie du GT Formation depuis le début du projet CQP, et c'est donc très naturellement que j'ai accepté d'être

membre du jury.

Les points essentiels du rôle de jury Groupement Actibaie à mon avis, sont :

- Être à l'écoute des candidats – qui sont souvent très stressés de passer leurs premiers diplômes.
- Les conseiller et les rassurer en leur expliquant très simplement et calmement le déroulement de la session, et ainsi, leur permettre de mieux appréhender cette épreuve.
- Être un référent technique, en cas de problème de compréhension, de point équivoque notamment pendant l'étude de cas ; pouvoir répondre aux questions éventuelles afin d'enlever les doutes des candidats.
- Et enfin être à même de corriger les épreuves, le plus justement possible.

Ce rôle de conseil et de référent est très enrichissant car il est important de savoir se mettre au niveau de ses interlocuteurs ; et les questions qui sont soulevées permettent de considérer les questions sous d'autres angles. D'autre part, rendre la formation et donc la qualification accessible est à mon sens très important, c'est pourquoi nous travaillons sur le CQP « Maintenance » pour étendre les compétences et le savoir-faire de nos techniciens. »

Le Groupement Actibaie

Le Groupement organise les sessions d'examen, vérifie que les candidats ont le profil adéquat (pré-requis, expérience, aptitudes médicales) ; vérifie la qualité des moyens mis à la disposition des candidats (salle, documents d'évaluation, matériel), nomme et mandate le jury.

Les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) du Bâtiment et des Travaux Publics valident les décisions du jury, à partir du procès-verbal de délibération, transmis par le Groupement Actibaie.

FORMATIONS E-LEARNING

Le Groupement Actibaie a développé une plateforme de formation e-learning en 2016.

La plateforme Bmétalformation.fr est un outil à disposition des professionnels et a pour objectifs :

- La montée en compétences des collaborateurs,
- La « vulgarisation » des guides, de réglementations, de normes,
- La préparation aux examens des « CQP ».

Bmétalformation accompagne les apprenants de façon ludique dans le cadre des évolutions réglementaires et normatives.

Les modules de formation sont composés d'une partie cours théorique et d'une partie quiz qui permettent à l'utilisateur de tester ses connaissances de façon interactive.

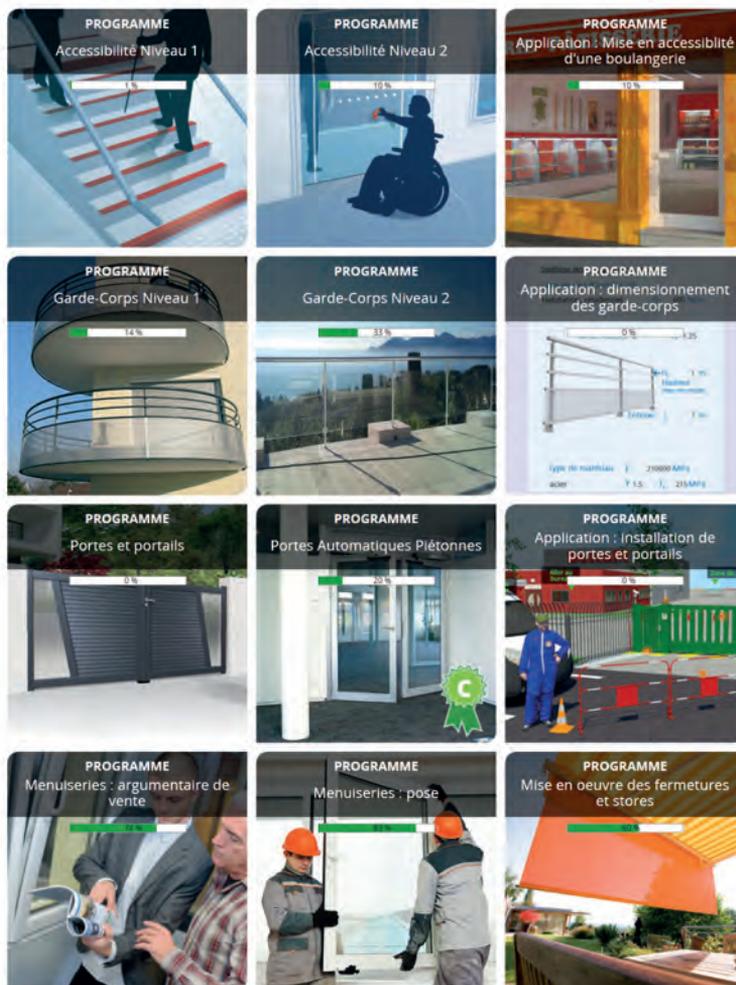
Les serious game (jeux d'étude en ligne) permettent d'inscrire le candidat dans un scénario le plus proche possible de la réalité. L'apprenant prendra ainsi du recul sur le cours en e-learning en appliquant directement sur un produit les connaissances acquises au préalable.

L'outil peut également être exploité lors de formation en présentielle, ce qui permet d'inclure davantage d'interactivité entre les participants et le formateur.

Des modules sont également mis en œuvre pour la préparation des examens de « CQP » :

- CQP « Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes »
- CQP « Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes »
- CQP « Installateur volets et stores »

Les programmes



MISE EN ŒUVRE DES VOLETS ET STORES

Ce module traite de l'installation de tous types de volets, stores extérieurs et stores intérieurs quel que soit le type de bâtiment, en travaux neufs comme en rénovation.

Cette formation apporte des connaissances sur l'importance du NF DTU 34.4 pour la mise en œuvre de ces produits.

Ce module de formation est également utilisé afin de préparer les candidats au passage de l'examen du CQP « Installateur stores & volets ».

The screenshot displays the user interface for the 'MISE EN ŒUVRE DES VOLETS ET STORES' module. At the top, there are navigation icons for 'Accueil', 'Ma formation', 'Mes documents', and 'Titres'. The main header shows the course title and a progress bar indicating 59% completion. A prominent orange button labeled 'Passer une évaluation' is visible. Below the header, a section titled 'Les cours' lists four modules, each with a progress indicator: 'Fermetures et stores : Généralités', 'Règles de construction', 'Les documents techniques unifiés', and 'Fermetures & Stores DTU 34.4'.

MENUISERIE : ARGUMENTAIRE DE VENTE & POSE

Ces deux modules de formation, développés en collaboration avec le Pôle Fenêtre FFB, fournissent un argumentaire de vente des fenêtres, des volets et des stores. Destiné aux technico-commerciaux et commerciaux des entreprises, ils détaillent les notions techniques permettant de valoriser ces produits et de maîtriser leur mise en œuvre.

Dans le module « argumentaire de vente » sont détaillés les types de fenêtres, volets et stores, les réglementations, les recommandations, les marquages et les certifications qui leur sont propres. Y sont également détaillées les caractéristiques de performances et l'automatisation des protections mobiles permettant de répondre aux besoins des clients, et les types de pose afin de guider le client à faire le bon choix. Des notions d'assurance construction et de pathologies possibles sont décrites. Enfin, cette formation apporte des connaissances sur les incitations financières.

Le module « pose », quant à lui, déroule les phases d'installation des produits de la prescription client à la réception du chantier en passant par l'acceptation des supports, le choix d'une menuiserie ou d'une protection solaire, la rédaction d'un devis et la gestion du chantier. Il détaille aussi les spécificités des marchés afin que l'installateur réponde à son client convenablement et l'aiguille dans ses choix.

The screenshot displays the user interface for the 'MENUISERIE : ARGUMENTAIRE DE VENTE' module. At the top, there are navigation icons for 'Accueil', 'Ma formation', 'Mes documents', and 'Titres'. The main header shows the course title and a progress bar indicating 74% completion. A prominent orange button labeled 'Passer une évaluation' is visible. Below the header, a section titled 'Les cours' lists ten modules, each with a progress indicator: '1.1.1. Intérêts commerciaux', '1.1.2. Clients et fournisseurs', 'A21.1.1. Les produits', 'A21.1.2. Les produits', 'A21.1.3. Les produits', 'A21.1.4. Les produits', 'A21.1.5. Les produits', 'A21.1.6. Les produits', 'A21.1.7. Les produits', 'A21.1.8. Les produits', 'A21.1.9. Les produits', and 'A21.1.10. Les produits'.

The screenshot displays the user interface for the 'MENUISERIE : POSE' module. At the top, there are navigation icons for 'Accueil', 'Ma formation', 'Mes documents', and 'Titres'. The main header shows the course title and a progress bar indicating 81% completion. A prominent orange button labeled 'Passer une évaluation' is visible. Below the header, a section titled 'Les cours' lists ten modules, each with a progress indicator: 'B1.1.1. Les supports', 'B1.1.2. Les supports', 'B1.1.3. Les supports', 'B1.1.4. Les supports', 'B1.1.5. Les supports', 'B1.1.6. Les supports', 'B1.1.7. Les supports', 'B1.1.8. Les supports', 'B1.1.9. Les supports', and 'B1.1.10. Les supports'.

MISE EN ŒUVRE DES PORTES ET PORTAILS

Ce module traite de l'installation de tous types de portes et portails quel que soit le type de bâtiment et de commande, en travaux neufs comme en rénovation.

Accueil Ma formation Mes documents Tuteur

PROGRAMME

Portes et portails

AVANCEMENT

0 %

Passer une évaluation

Les cours

Cours	Progression
Portes et portails : Généralités	0 %
Installation	0 %
Maintenance	0 %

Cette formation apporte :

- Des connaissances sur l'importance des DTU et plus particulièrement celui concernant la mise en œuvre des portes et portails (NF DTU 34.1),
- Les connaissances nécessaires à un marquage CE convenable des portes et portails selon les différents cas d'obligation (Règlement Produit de Construction, Directive Machines, Directive Basse Tension, Directive Compatibilité Electromagnétique),
- Les règles d'entretien, maintenance et sécurité de ces produits.

MISE EN ŒUVRE DES PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Ce module traite de l'installation et de la maintenance de tous types de portes automatiques piétonnes quel que soit le type de bâtiment et la cinématique (battante, coulissante, tournante), en travaux neufs comme en rénovation.

Accueil Ma formation Mes documents Tuteur

PROGRAMME

Portes Automatiques Piétonnes

AVANCEMENT

ACQUIS 20 %

Passer une évaluation

Les cours

Cours	Progression
PAP: Généralités	20 %
PAP: Installation	15 %
PAP: Maintenance	0 %

Cette formation apporte :

- Des généralités sur les normes et réglementations applicables aux portes automatiques piétonnes,
- Les exigences minimales pour une installation conforme selon le NF DTU 34.5,
- Les règles d'entretien, de maintenance et de sécurité de ces produits.

SERIOUS GAME « PORTES & PORTAILS »

Le scénario du serious game « Portes & Portails » propose l'installation d'un portail, d'une porte industrielle et d'une porte automatique piétonne.

Un dossier de chantier avec la notice d'installation du produit est présenté à l'apprenant qui devra effectuer l'installation en prenant en considération son environnement de pose (maison individuelle, ERP, lieu de travail, etc.), l'état du support et son type, pour adapter les fixations selon le NF DTU associé au produit, etc.

Cette étude de cas très réaliste prend en compte les 4 grandes étapes d'un chantier :

- La préparation du chantier,
- L'installation du chantier,
- La mise en œuvre du produit en fonction du scénario,
- La clôture et réception de chantier

➔ Ces modules de formation sont également utilisés afin de préparer les candidats au passage de l'examen du CQP « installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes ».





COMMUNICATION

Une nouvelle identité et de nouveaux outils 38

La revue et le site Technic'Baie 42

Le salon Equipbaie 43

UNE NOUVELLE IDENTITÉ ET DE NOUVEAUX OUTILS

L'année écoulée fut marquée par le changement d'identité et de positionnement du Groupement Actibaie. En un an, la nouvelle image du groupement a su s'imposer dans le panorama professionnel et les retours sur ce changement sont très positifs.

Le déploiement de cette nouvelle identité a été au cœur de l'action de communication et plusieurs outils ont été mis à contribution pour ce changement.



LE SITE INTERNET

Un nouveau site internet aux couleurs de la nouvelle identité du groupement a été dévoilé lors de l'Assemblée Générale de mars 2018. Ce site internet accessible aussi bien sur mobile, tablette et ordinateur a été pensé pour et par les adhérents.

En plus d'apporter de l'information globale sur le groupement, le site internet se décompose en 4 mini-sites dédiés aux groupes métiers : Portes & Portails, Portes Automatiques Piétonnes, Volets et Stores avec une information ciblée en fonction du métier.

Le site a accueilli **14 095 visiteurs uniques depuis son lancement**. Soit une augmentation de 30 % par rapport aux données de 2016. La page « Documentation »

qui rassemble toutes les publications du groupement est l'une des plus visitées. L'objectif initial était de restructurer la base documentaire pour faire ressortir toutes les ressources à disposition. L'accès aux documents a été simplifié, notamment grâce au moteur de recherche qui permet de trouver facilement le document souhaité. Certains documents sont en libres accès, facilitant ainsi leur diffusion. D'autres, réservés aux adhérents, sont disponibles après connexion.

Lorsqu'il est connecté, l'utilisateur a la possibilité de constituer sa propre base documentaire en sauvegardant les publications qu'il souhaite (actualité et document) grâce à la fonction « Aimer en 1 clic ».



En se connectant, l'utilisateur retrouve les documents et les actualités qu'il a sauvegardés sur son espace adhérent. Il a également accès aux parties du site réservées aux adhérents signalées par un cadenas lorsqu'il n'est pas connecté. Enfin, un kit adhérent est mis à sa disposition avec des outils tels que le logo adhérent, les fiches métiers du Pôle Fenêtre ou encore la charte du Groupement Actibaie.

- Les pages les plus vues :
- Espace adhérent
 - Badge gratuit pour Equipbaie
 - Documentation



LE SITE INTERNET EN CHIFFRES

- **14 095 visiteurs** uniques depuis le lancement.
- **La page « Documentation »** qui rassemble toutes les publications du groupement est l'une des pages les plus visitées.

L'APPLICATION MOBILE :

En septembre 2018, le groupement a lancé son application mobile. Toutes les informations utiles sont maintenant disponibles partout. Cette application réservée aux adhérents a surtout été pensée pour l'installateur. Grâce aux fiches techniques à portée de main, celui-ci peut, sur un chantier, obtenir facilement l'information souhaitée. Dès l'inscription, l'utilisateur choisit ses centres d'intérêt et est notifié en fonction. De nombreuses fonctionnalités sont disponibles dans l'application. Parmi elles, un bouton « Ajouter dans l'agenda » qui permet d'enregistrer les événements du groupement directement dans son calendrier.

Le lancement de l'application a eu un bel écho, notamment dans la presse spécialisée.

L'APPLICATION MOBILE

- ➔ + 400 utilisateurs uniques
- ➔ 13 comptes entreprises
- ➔ Disponible sur Google Play et App Store



QR CODE pour télécharger l'application



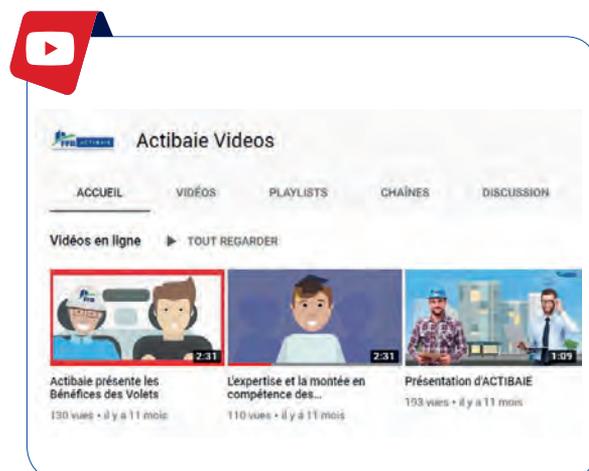
LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Lancer peu de temps avant l'annonce de la nouvelle identité, les réseaux sociaux ont permis de dynamiser la communication du Groupement. Maintenant **présent sur Facebook, Twitter, LinkedIn et Youtube**, les messages du Groupement touchent désormais plus de personnes. Aussi, depuis le site internet, l'utilisateur peut partager en toute simplicité les dernières actualités postées sur ses réseaux sociaux.

NOMBRE DE POSTS VUS EN 2018-2019

- **Twitter 208 000**
- **Linkedin 43 465**
- **Facebook 8263**

→ @ACTIBAIE



DÉMARCHE COMMUNICATION AU SEIN DES GROUPES MÉTIERS

2018 fût une année charnière concernant le changement d'identité du groupement professionnel. Maintenant que le plan de communication global a été mis en œuvre, l'objectif est désormais de déterminer et déployer les 4 plans de communication spécifiques à chaque groupe métiers.

La démarche commune de communication sera à l'image du slogan du Groupement Actibaie « Soyez acteur de vos métiers ! ».

Pour plus d'informations sur les axes stratégiques des groupements, voir les parties dédiées aux groupements.

LA REVUE ET LE SITE TECHNIC'BAIE

Depuis 2007, Technic'Baie irrigue l'écosystème des portes, portails, volets et stores. Tirée à 14 000 exemplaires par numéro, cette revue publiée à 5 numéros par an est un outil de communication phare pour le Groupement Actibaie. On y retrouve les dernières tendances, des interviews, des articles techniques... mais également la « Lettre Actibaie » qui fait part des dernières avancées du Groupement.

Technic'Baie est diffusée en version papier à l'ensemble des adhérents, aux professionnels du bâtiment (architectes, économistes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre), aux écoles (CFA, école d'architecture) ainsi qu'aux prescripteurs.

Une newsletter est également envoyée tous les 15 jours avec les dernières actualités de la profession. La revue est également dotée d'un site internet sur lequel des actualités sont postées régulièrement : www.technicbaie.fr.



A l'occasion du changement d'identité, le numéro 69 de la revue s'est paré d'une page de couverture spéciale.

LA REVUE EN CHIFFRE

- 5 numéros par an
- 14 000 exemplaires par numéro
- 1 newsletter tous les 15 jours
- 1 site internet

LE SALON EQUIPBAIE

Le Salon EQUIPBAIE, rendez-vous incontournable des professionnels de la baie, s'est tenu du 20 au 23 novembre 2018 à Paris.

Le salon fut l'occasion pour le Groupement Actibaie de présenter ses nouveautés (serious game, application

mobile...) et de mettre en avant les aspects métiers et formation qui étaient les thématiques générales du salon durant ces 4 jours.

La formation a été mise à l'honneur lors de la 20^{ème} édition d'EQUIPBAIE

UNE REMISE DE DIPLÔME

La remise de diplôme de la session 2017/2018 du CQP « Installateur de Portes, Portail et Portes automatiques Piétonnes » a eu lieu le mardi 20 novembre 2018 sur le stand du Pôle Fenêtre FFB.



UNE DOCUMENTATION MÉTIER « PRÊTE À L'EMPLOI »

Pour accompagner les professionnels dans leur recrutement, présenter les postes au sein de leurs entreprises, mais aussi pour communiquer à un public plus large l'éventail des principaux métiers de la filière, le Pôle Fenêtre FFB a présenté les 8 fiches métiers créées à l'occasion d'EQUIPBAIE :

- Technicien Bureau d'Etudes,
- Chef d'atelier,
- Chargé d'affaires / Technico-commercial,
- Assistant commercial / Administration des ventes,
- Conducteur de travaux,
- Métreur,
- Installateur poseur,
- Menuisier.



➔ Toutes les fiches métiers sont disponibles dans le kit adhérent disponible sur le site internet du groupement : www.actibaie.org/espace-adherent

Accédez à votre espace adhérent depuis votre smartphone



LA VISITE DE LA MINISTRE DU TRAVAIL



La campagne « Recrute & Forme » initiée par le Pôle Fenêtre FFB a séduit la ministre du Travail Muriel Pénicaud qui n'a pas hésité à arborer la vignette « Recrute & Forme » lancée à l'occasion d'EQUIPBAIE. Cette vignette existe en version « Adhérent du Pôle fenêtre » et celle-ci

est mise à disposition de tous les adhérents qui souhaitent l'utiliser dans leurs communications.

La vignette « Recrute et forme » est disponible dans le kit adhérent du Groupement Actibaie accessible depuis votre espace adhérent.

LE SALON EQUIPBAIE EN CHIFFRE

- ➔ 4 jours
- ➔ 360 exposants dont 30 adhérents Groupement Actibaie
- ➔ 20 400 visiteurs



La Ministre du travail Muriel Pénicaud et les présidents du Pôle Fenêtre.



Muriel Pénicaud qui porte le logo « Recrute et Forme » du Pôle Fenêtre.



ACTIBAIE @Actibaie - 20 nov. 2018
Salon #EQUIPBAIE : rencontrez nos experts techniques à votre écoute sur le STAND H65 !
Le salon se tient Porte de versailles du 20 au 23 novembre
#Portes #Portail #Volets #Stores #Baies #Industrie #CQP #Actibaie #technicBaie #Equipbaie #Artisans #BTTP



kettleen23, Anne-Gaëlle Henaff, Hélène Baroux Fevres et 7 autres



ACTIBAIE @Actibaie - 23 nov. 2018
Sur @Bati_Radio Hervé Lamy nous parle emploi et formation en compagnie de Christophe Ménage de #Contruiracrier. #FFB #emploi #formation #batiment



Hervé LAMY, Hélène Baroux Fevres, Anne-Gaëlle Henaff et Jonathan Barreau

➔ Salon EQUIPBAIE :
14836 personnes touchées
sur les réseaux sociaux



VOLETS & STORES



Guide de la fermeture et de la protection solaire



Ce document réunit l'ensemble des exigences applicables aux stores et volets. Il traite du rayonnement solaire, des différentes fonctions des volets et stores et leurs caractéristiques thermiques et lumineuses. Il met aussi en avant le référentiel normatif et réglementaire applicable. Enfin, il guide le lecteur dans le choix des produits en présentant les familles de produits, leurs matériaux et les différents modes de commande possible. Sans oublier la nécessité d'une bonne mise en oeuvre décrite en prenant en compte la santé et la sécurité du personnel ainsi que les garanties et assurances applicables.



Guide d'appréciation de la qualité des volets

Ce document a pour objectif d'évaluer les caractéristiques « produits » des volets (battants, coulissants, roulants...) destinés à l'industrie du bâtiment en fonction de leur lieu d'installation (climat) et des matériaux du volet.

En complément des normes, les fabricants se sont réunis pour donner des réponses aux problématiques soulevées sur chantier. Il se veut être une aide à la décision sur les critères d'acceptabilité des volets utilisable sur le terrain par un professionnel.



Guide d'évaluation de la qualité des toiles de stores après confection



Cet ouvrage a pour vocation d'aider le spécialiste de protection solaire à dispenser des conseils, à identifier la qualité et les limites des possibilités techniques de la toile de store et à informer l'utilisateur d'une protection solaire des propriétés spécifiques du produit.



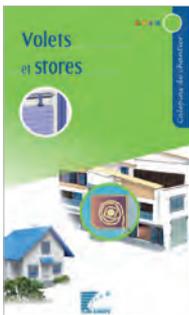
Règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium

Les règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium donnent à la profession des exigences de conception et d'installation. Applicables aux systèmes dont la structure est essentiellement constituée de profilés en alliage d'aluminium, ces règles professionnelles spécifient les performances permettant de satisfaire aux exigences pour : fixer les niveaux des sollicitations ; préciser les méthodes de justification de ces performances ; préciser les matériaux, demi-produits et produits utilisables ; préciser les dispositions constructives ; fixer les conditions de mise en oeuvre sur chantier.



Stores intérieurs : Guide pour la sécurité des enfants

La révision de la norme « produit » EN 13120 sur les stores intérieurs et la création de deux normes « support » spécifiques à la protection des enfants ont été lancées suite à plusieurs accidents ayant entraîné le décès de jeunes enfants au Royaume-Uni notamment. Ces textes, relatifs à la conception des stores intérieurs, sont entrés en vigueur dès leur publication. Tout produit mis sur le marché à compter de ces dates doit donc répondre aux exigences de sécurité pour les enfants de la norme EN 13120:2009+A1:2014.



Calepin de chantier : Mise en œuvre des volets et stores

Couverts par le NF DTU 34.4, les volets et stores doivent être mis en œuvre selon ces règles de l'art afin d'assurer leurs fonctions de protection solaire, d'intimité de nuit ou encore de confort visuel.

Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



La protection solaire pour les bâtiments durables et à basse consommation

Ce guide traite de la protection solaire (y compris les volets) et son influence sur l'équilibre énergétique et le confort naturel d'un bâtiment. Au-delà d'aborder des caractéristiques thermiques et visuelles des volets et stores, cette nouvelle édition détaille les caractéristiques solaires, les contrôles de l'éblouissement, les propriétés d'assombrissement et livre les conclusions d'une étude sur la qualité de la lumière du jour.

Autres outils

-  Recommandations relatives à la conception et fabrication des stores vénitiens entre vitrages
-  Le coffre de volet-roulant, un atout pour la RT 2012
-  Les Protections Solaires Mobiles : un atout pour la RT 2012
-  Note technique de calcul du ΔR et G_{tot}
-  Site internet sur la thermique et les toiles de stores : www.textinergie.org
-  Site internet sur les apports de volets roulants : www.volet-isolant.com
-  Film « Les bénéfices des stores et l'expertise professionnelle »
-  Film « Les bénéfices des volets pour des bâtiments confortables et sécurisés »

PORTES & PORTAILS

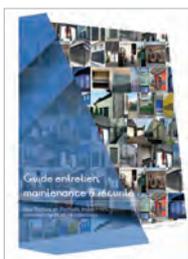


Guide pratique de conception et d'installation des portes et portails industriels



L'objectif de ce guide pratique de conception et d'installation est de répertorier et de synthétiser au mieux les 19 normes européennes, les 10 textes réglementaires et les 4 directives européennes qui touchent directement ces produits. Pour ce faire, ce guide est divisé en trois volumes :

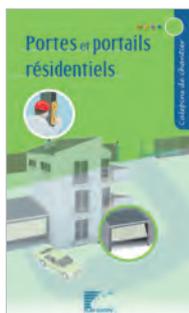
- Le 1er présente une compilation de ces textes et de leurs exigences,
- Le 2ème, traitant uniquement des portes, propose une synthèse des exigences sous forme de tableaux et d'illustrations en fonction du type de produit, du lieu d'installation et du type de commande,
- Le 3ème volume est l'équivalent du second appliqué aux portails.



Guide d'entretien, maintenance & sécurité des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels

L'objectif de ce guide est de donner au lecteur un panel des aspects réglementaires relatifs à l'entretien et la maintenance des équipements. Il détaille les obligations d'entretien, les responsabilités du mainteneur mais aussi de son client et des organismes de contrôles et donne les gammes de maintenance à effectuer selon les types d'équipements, leurs lieux d'installation et leurs modes de fonctionnement.

Ce guide se veut complet. Son second but est de faire de l'entretien des équipements un métier reconnu encore trop souvent peu considéré aujourd'hui.



Calepin de chantier portes et portails résidentiels



Couverts par le NF DTU 34.1, les portails ou portes de garage font partie du plus petit lot d'une construction neuve d'un bâtiment, celui qu'on pense traiter rapidement, parfois qui sert de variable en fin de chantier mais qui se révèle un vrai casse-tête parfois insoluble s'il n'a pas été étudié à temps. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



Abécédaire normatif et réglementaire des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels



Cet abécédaire a été établi dans le but de rendre accessible ou compréhensible, à l'ensemble des acteurs concernés qui participent à la vente, à l'installation, à la maintenance ou encore à l'utilisation d'une porte ou d'un portail industriel, commercial ou résidentiel y compris les grilles et rideaux à enroulement, l'ensemble des textes réglementaires et normatifs auxquels sont soumis ces équipements. Ce document traite de la conception, de l'installation mais aussi de la maintenance des équipements (terme utilisé dans la suite du texte pour désigner les produits couverts par la norme NF EN 13241-1).

Autres outils

-  Fiches de validation de maintenance des portes et portails et modèle de contrat de maintenance
-  Dépliant « Maintenance des rideaux métalliques »
-  Dépliant « Maintenance des portes et portails »
- Film « L'expertise et la montée en compétences des professionnels des Portes et Portails »

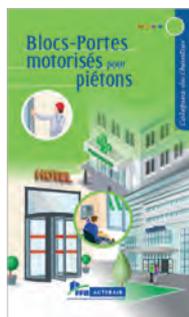
PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES



Guide technique de conception et d'installation - Règles de sécurité des blocs-portes motorisés pour piétons



Le présent document élaboré par le groupe métier « Portes Automatiques Piétonnes » du Groupement Actibaie, précise les règles de sécurité applicables aux blocs-portes motorisés pour piétons, pour chacune des trois grandes familles de portes (coulissantes, battantes et tournantes), et en fonction de leur destination (lieux de travail, ERP, IGH ou habitations).



Calepin de chantier des blocs portes motorisés pour piétons



Le bloc-porte motorisé pour piétons est souvent l'accès principal aux constructions actuelles. Elles sont couvertes par le NF DTU 34.5.

Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception en support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.

Autres outils

-  Fiche sécurité PAP battantes
-  Fiche sécurité PAP coulissantes : Protection des zones de refoulement
-  Fiche sécurité PAP tournantes : Protection de la zone de balayage
-  Dépliant « La maintenance des portes automatiques piétonnes »
-  Fiches de validation de maintenance
-  Film « Les portes automatiques piétonnes »

Pour toute information sur les guides imprimés, contactez le Groupement Actibaie au 01 40 55 13 00



Disponible en ligne uniquement aux adhérents



Disponible en version imprimée tout public

DÉCOUVREZ NOS SERVICES ET TESTEZ NOS NOUVEAUTÉS

NOUVEAU SITE INTERNET



SERIOUS GAME



APPLICATION MOBILE

SOYEZ ACTEURS DE VOS MÉTIERS
REJOIGNEZ LE GROUPEMENT ACTIBAIE !



WWW.GROUPEMENT-ACTIBAIE.ORG





GROUPEMENT
ACTIBAIE

GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOILETS ET STORES

10, rue du Débarcadère, 75852 Paris Cedex 17

Tél. : 01 40 55 13 00

e-mail : contact@actibaie.org

www.groupeement-actibaie.org

